

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Observatoire et Promotion du Territoire
12323

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / MME DANIELLE MILON**

OBJET : 5ème répartition de l'enveloppe congrès.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation 18 demandes d'aides pour un montant total de 121 300 euros présentées dans les tableaux annexés ci-après et pour lesquelles les propositions d'attribution de subvention, calculées à partir de critères, s'élèvent à 36 861 euros.

Je vous rappelle que les subventions accordées pour l'organisation de congrès ne sont mandatées qu'après la tenue de ceux-ci, au vu d'un compte-rendu du responsable de chaque organisme et d'un bilan financier.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL